Linked 5



Journée des droits des femmes 2024 **Investir en faveur de l'égalité : accélérons le rythme !**

Pour 2024, le thème de cette journée internationale consacrée aux droits des femmes est l'investissement en faveur de l'égalité des sexes d'ici à 2030.

Si chaque année, beaucoup d'actions sont entreprises à la CERA pour promouvoir l'égalité professionnelle, il reste des thématiques à investir :

- ⇒ **Investir dans la politique des rémunérations.** Chaque année, des enveloppes salariales sont nécessaires pour rééquilibrer les rémunérations trop décalées.
- Investir dans des actions visibles par tous pour le respect de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Trop souvent, nous sommes témoins de fin de journées empiétant sur le temps dévolu aux obligations parentales, personnelles ou aux loisirs.
- ⇒ Investir pour la maîtrise de la charge de travail en fonction du temps de travail. Au SU-UNSA, nous avons milité et obtenu que les référentiels d'activité soient adaptés au temps de travail des personnes à temps partiels, mais ce n'est pas suffisant !
- ⇒ Investir dans des campagnes pédagogiques contre les propos ou agissements sexistes ayant pour conséquences de créer de mauvaises ambiances de travail et du mal-être.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres points sur lesquels nous militons pour arriver à une meilleure égalité des chances, mais ce qu'il faut retenir avant tout, c'est que si on célèbre le 8 mars, c'est bien pour sensibiliser la société sur ces problèmes et que c'est toute l'année que nous devons faire preuve d'attention.

L'égalité professionnelle fait partie du plan d'actions des militants du SU-UNSA. Nous demandons régulièrement des budgets de la part de la CERA pour améliorer la situation de nos collègues féminines. Cette année, axée sur l'investissement, nous demandons à la direction de la CERA de fournir un effort supplémentaire car l'égalité fait partie de l'essence même d'une banque coopérative!

CAISSE D'EPARGNE - SYNDICAT UNIFIE/UNSA - 116 cours Lafayette - BP3276 - 69404 LYON Cx 03

Ne restez pas seul(e)), rejoignez les milliers d'adhérents du SU-UNSA pour faire entendre votre voix!



PRÉADHÉSION OU ADHESION ICI

Nom:	Prénom :
Née le :à :	
Adresse personnelle :	
Email perso (facultatif) : To	el. perso (facultatif) :
date d'entrée dans le groupe :	
Affectée à : Code ES :	i
Emploi occupé : Classification :	Temps de travail (%) :
Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA. Mon numéro de téléphone pour être joint est le	
ASignature	
	Coupon à retourner à <u>su.cera@sfr.fr</u>

Droit de rectification, informatique et liberté : En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.